

## Baromètre mensuel de la sécurité routière

Mars

**ATTENTION:** les valeurs mentionnées dans ce suivi mensuel pour 2025 sont issues des remontées rapides des forces de sécurité intérieure.

### L'ACCIDENTALITÉ - BILAN MENSUEL MARS 2025

	Données mensuelles mars									
	2025	2024	2023	Moyenne 2017-2019	2025/2024		2025/2023		2025/Moyenne 2017-2019	
					Écart	Tendance	Écart	Tendance	Écart	Tendance
<b>Accidents</b>	<b>41</b>	17	25	32	+ 24	+ 141%	+ 16	+ 64%	+ 9	+ 28%
<b>Tués</b>	<b>2</b>	2	1	2	0	0	+ 1	+ 100%	0	0
<b>Blessés</b>	<b>57</b>	28	35	50	+ 29	+ 104%	+ 22	+ 63%	+ 7	+ 14%

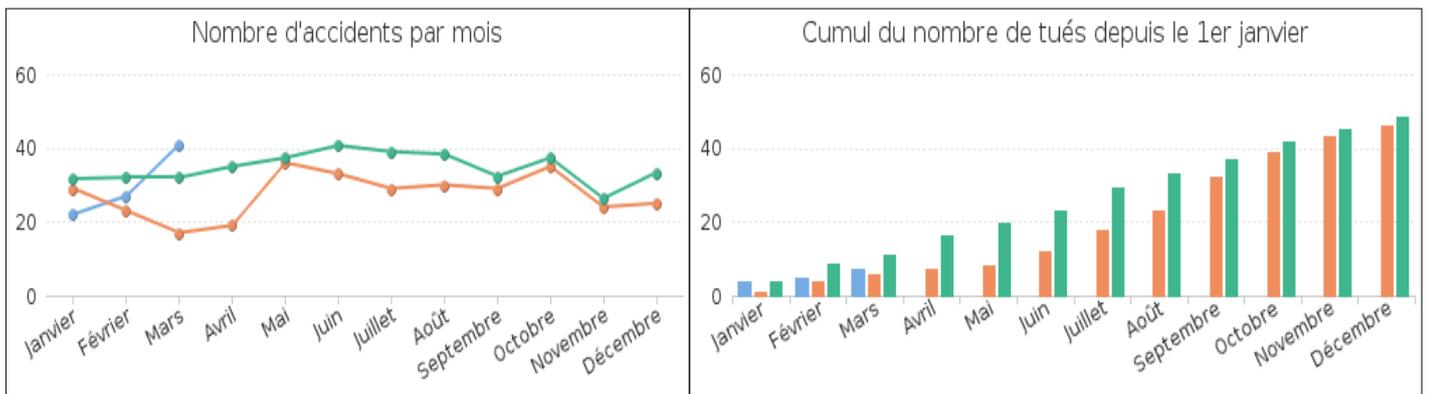
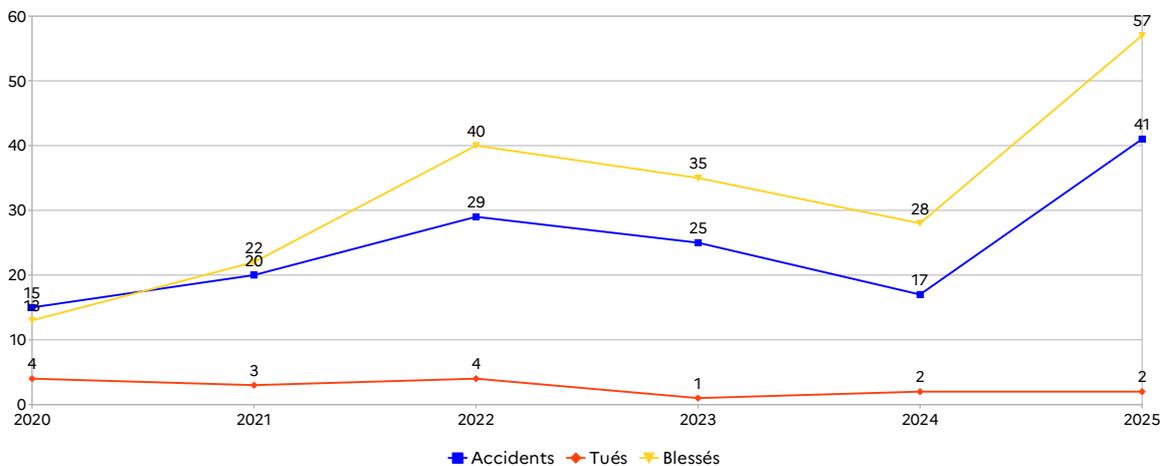
#### Principales tendances du mois de mars 2025 :

Le nombre d'accidents corporels enregistrés par les forces de sécurité intérieure s'établit à **41 accidents** en mars 2025, supérieur aux mois de mars des années précédentes.

**2 personnes sont décédées** en Moselle en mars 2025, un chiffre identique aux mois de mars 2024 et à la moyenne de 2017-2019, supérieur au mois de mars 2023.

**57 blessés** ont été enregistrés en mars 2025, un chiffre supérieur aux mois de mars des années précédentes.

Evolution des ATB de mars sur les 5 dernières années



**LES VICTIMES (personnes tuées ou blessées)**

Répartition des victimes	Localisation		
	En agglomération	Hors agglomération	Sur autoroute
Mars 2025	29	28	2
Cumul 2025	55	60	11

Répartition des victimes	Localisation		
	En agglomération	Hors agglomération	Sur autoroute
Mars 2024	8	16	6
Cumul 2024	42	41	28

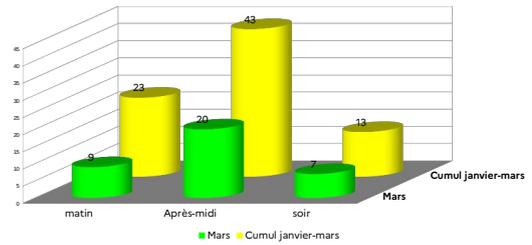
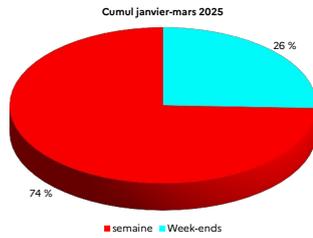
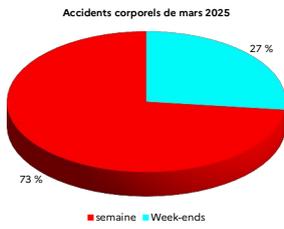
Répartition des victimes	Localisation		
	En agglomération	Hors agglomération	Sur autoroute
Mars 2023	25	7	4
Cumul 2023	49	37	8

Répartition des victimes	Par forces de l'ordre		
	Police nationale	Gendarmerie nationale	CRS
Mars 2025	27	30	2
Cumul 2025	44	70	12

Répartition des victimes	Par forces de l'ordre		
	Police nationale	Gendarmerie nationale	CRS
Mars 2024	6	18	6
Cumul 2024	29	67	15

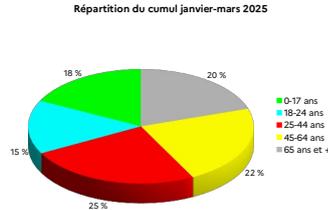
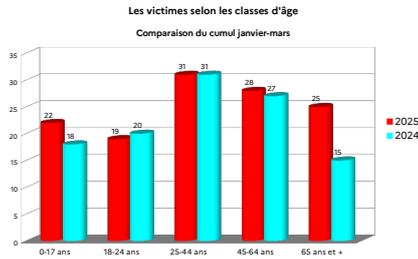
Répartition des victimes	Par forces de l'ordre		
	Police nationale	Gendarmerie nationale	CRS
Mars 2023	16	16	3
Cumul 2023	42	43	9

**TEMPORALITE DES ACCIDENTS CORPORELS**



La majorité des accidents corporels survient en semaine, l'après-midi (c'est-à-dire entre 12h et 18h).

**LES VICTIMES PAR CLASSES D'AGES ET MODE DE DEPLACEMENT**



On remarque qu'au cours de ce premier trimestre 2025, comme à la même période en 2024, les 25/44 ans représentent la classe d'âge qui compte le plus de victimes d'accidents corporels.

On observe une légère diminution du nombre de 18/24 ans victimes. En revanche, le nombre de victimes de moins de 18 ans et de plus de 65 ans augmente depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

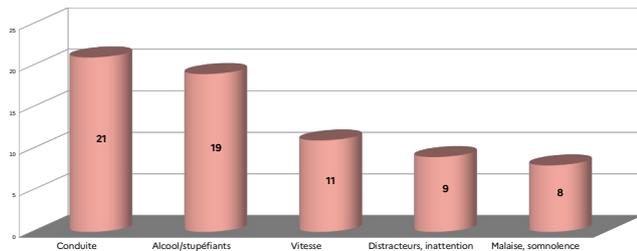


Les conducteurs et passagers de véhicules de tourisme restent les principales victimes d'accidents corporels en Moselle.

A la faveur d'un printemps précoce, les deux-roues motorisés sont revenus sur nos routes très tôt dans l'année : leurs utilisateurs représentent 16 % des victimes. En 2024, on comptait 2 accidents impliquant des deux-roues motorisés ; ils sont 20 accidents entre janvier et mars 2025.

Les piétons, cyclistes et usagers d'EDP (engins de déplacement personnel) motorisés ou non, représentent un quart des victimes de la route en Moselle, entre janvier et mars 2025.

**LES CAUSES CONNUES D'ACCIDENTS CORPORELS ENTRE JANVIER ET MARS 2025**



Au premier trimestre 2025, les principaux facteurs déjà connus d'accidents corporels sont les erreurs de conduite, c'est-à-dire les manquements aux règles de prudence et du code de la route : dépassement dangereux, refus de priorité, franchissement d'un feu rouge, non-respect des distances de sécurité etc.

La conduite sous l'emprise d'alcool, de stupéfiants voire des deux ensemble, est également un facteur important d'accidents.

Répartition des tués	Localisation		
	En agglomération	Hors agglomération	Sur autoroute
Mars 2025	0	1	1
Cumul 2025	2	2	3

Répartition des tués	Par forces de l'ordre		
	Police nationale	Gendarmerie nationale	CRS
Mars 2025	0	1	1
Cumul 2025	0	4	3

Répartition des tués	Localisation		
	En agglomération	Hors agglomération	Sur autoroute
Mars 2024	0	2	0
Cumul 2024	0	3	3

Répartition des tués	Par forces de l'ordre		
	Police nationale	Gendarmerie nationale	CRS
Mars 2024	0	2	0
Cumul 2024	0	6	0

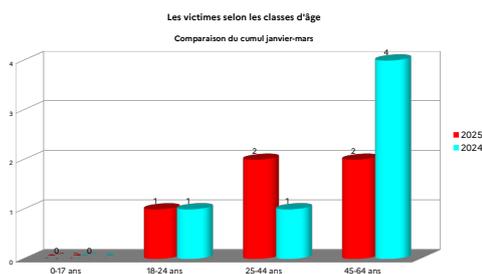
Répartition des tués	Localisation		
	En agglomération	Hors agglomération	Sur autoroute
Mars 2023	0	1	0
Cumul 2023	3	2	0

Répartition des tués	Par forces de l'ordre		
	Police nationale	Gendarmerie nationale	CRS
Mars 2023	0	1	0
Cumul 2023	1	4	0

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2025, 6 accidents ont causé la mort de 7 personnes.

Ces accidents se sont tous déroulés en semaine, aucun le week-end. Un accident mortel s'est produit le matin, 3 l'après-midi et 2 la nuit.

LES TUÉS PAR CLASSE D'ÂGE ET MODE DE DÉPLACEMENT

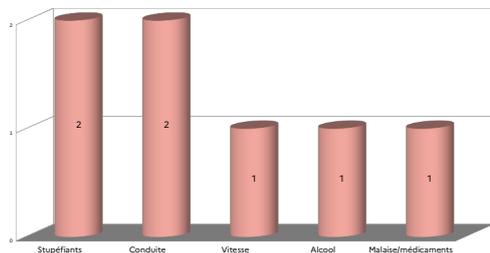


Au 31 mars 2024, on déplorait 6 tués sur les routes de Moselle. Ils sont 7 au 31 mars 2025.

Cette année, presque toutes les tranches d'âge sont concernées à égalité, sauf la tranche d'âge des 0-17 ans.

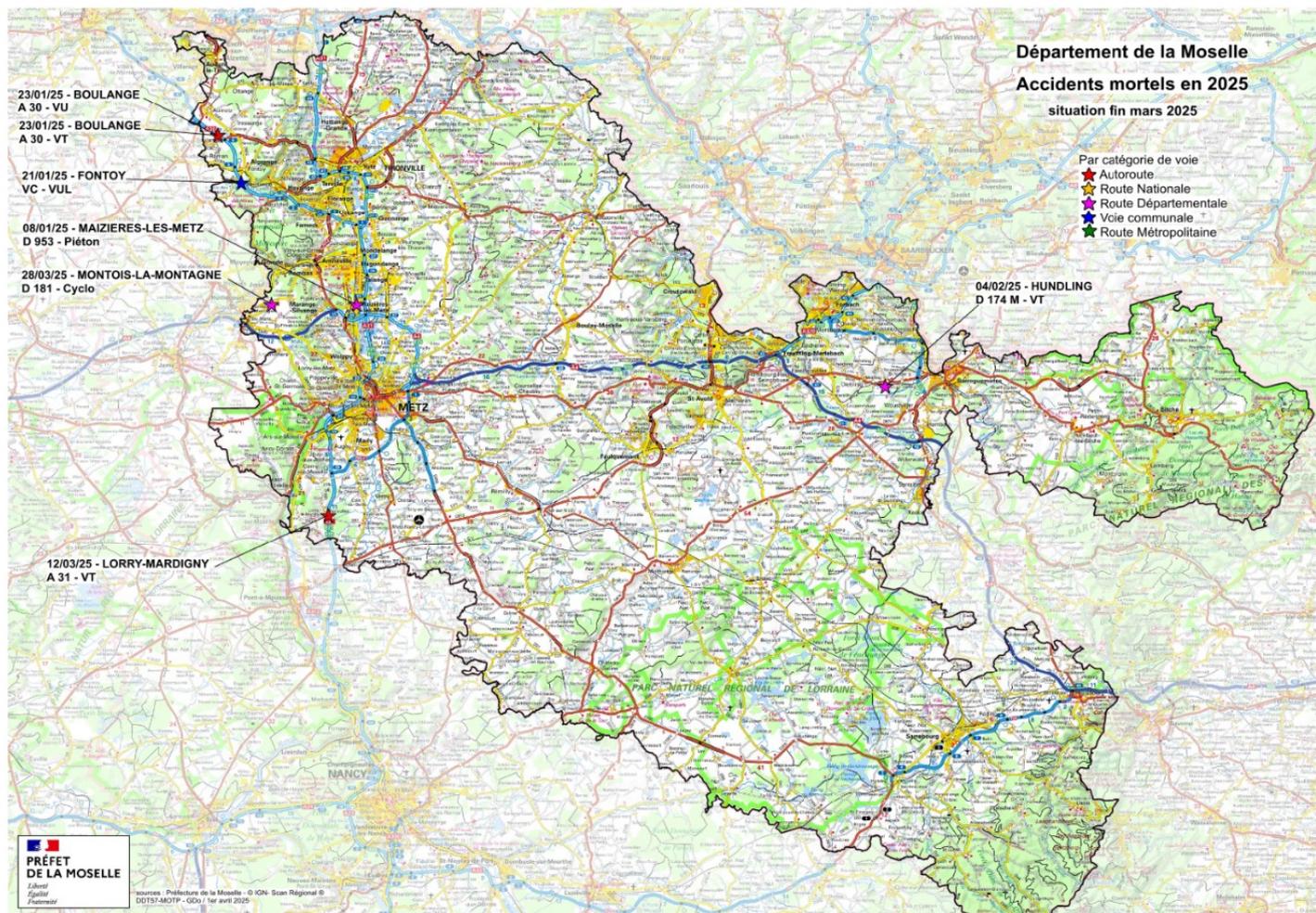
3 conducteurs de véhicules de tourisme, 1 piéton, 1 conducteur de cyclomoteur, 1 conducteur de poids-lourd et 1 conducteur de véhicule utilitaire ont été tués du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2025 sur les routes de Moselle.

LES CAUSES CONNUES D'ACCIDENTS MORTELS ENTRE JANVIER ET MARS 2025



Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2025, les causes connues des accidents mortels survenus en Moselle sont, en majorité, la conduite sous l'emprise de stupéfiants et les erreurs de conduite, c'est-à-dire les manquements aux règles énoncées par le code de la route et les règles de prudence : en l'occurrence, un non-respect des règles de priorité et une circulation à contre-sens sur autoroute.

Attention : un accident peut avoir plusieurs causes cumulées.



Légende : Date de l'événement – Lieu de l'événement  
 Axe routier de l'événement – Type d'utilisateur

**ACTIONS : LES POIDS LOURDS ET LES DISTRACTEURS**

Du fait de leur gabarit, les accidents impliquant les poids lourds (PL) sont particulièrement graves ; ils sont mortels dans 14 % des cas, contre 5 % des accidents corporels sans poids lourd.

En Moselle, dans les accidents impliquant un PL, 97 % des tués et 91 % des blessés n'étaient pas dans le poids lourd.

De 2019 à 2024, dans notre département, la principale cause des accidents corporels causés par un PL était l'inattention, qui comprend l'usage de distracteurs tels que le téléphone, le GPS, l'absorption de nourriture ou de boisson en conduisant etc.

Une journée de contrôles, axée sur les poids lourds et les distracteurs de conduite, s'est déroulée le 11 mars dernier en Moselle. Menée par la CRS autoroutière, la police nationale et la gendarmerie, elle avait pour but de prévenir les fautes mineures et de réprimer les infractions graves, génératrices d'accidents. 118 infractions ont été relevées au cours de cette opération.

Le risque causé par les distracteurs en situation de conduite est trop souvent sous-estimé.

Visionnez la vidéo de la dernière campagne de la sécurité routière sur les dangers de l'utilisation d'un smartphone en conduisant :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/actualites-page-1-189/quand-vous-regardez-votre-telephone-qui-regarde-la-route>

La conduite est une activité qui sollicite fortement les processus d'attention et la rapidité des réactions, face à la complexité de certaines situations et la faible prévisibilité des événements. Elle sollicite également les processus de vigilance, en lien avec le caractère monotone de certaines tâches.

Les outils de distraction tels que le téléphone, le GPS etc. monopolisent votre attention, détournent vos yeux de la route et accaparent votre attention, voire l'une de vos mains ailleurs que sur le volant. Bref, ils vous rendent moins attentifs, même en utilisant le bluetooth.

Une communication téléphonique multiplie par trois le risque d'accident. Pour rappel : il est interdit à tout conducteur (même à bord d'une trottinette électrique, d'un monoroute, d'un gyropode, d'un vélo, d'un cyclo, d'une moto) de porter à l'oreille un dispositif susceptible d'émettre du son (musique, radio, conversation téléphonique).



**ACTUALITES : FEMMES AU VOLANT, VIE AU TOURNANT !**

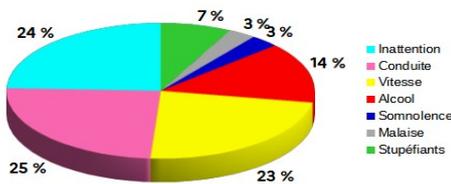
La Journée internationale des droits des femmes a eu lieu le 8 mars dernier. C'est l'occasion de rappeler que celles-ci sont moins souvent responsables d'accidents corporels que les hommes. En effet, les bilans annuels montrent toujours une forte prépondérance masculine parmi les conducteurs responsables d'accidents de la route ; ainsi, les stéréotypes sur la conduite des femmes sont invariablement démentis.

En France, en 2023, 83 % des auteurs présumés d'accidents mortels étaient des hommes. En 2024, ils étaient 84 %.

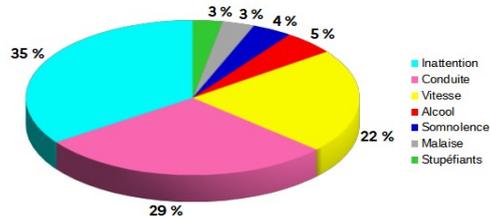
Qu'en est-il en Moselle ?

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 31 décembre 2024, 78 % des accidents corporels ont été causés par des hommes. Quant aux accidents mortels survenus au cours de la même période, 83 % des responsables présumés étaient des hommes.

Les causes des accidents corporels ayant eu lieu de 2019 à 2024



Les causes des accidents corporels dont l'auteur présumée est une femme de 2019 à 2024



En Moselle, les principales causes d'accidents corporels sont les erreurs de conduite, c'est-à-dire les refus de priorité, les dépassements dangereux, le non-respect des distances de sécurité et tous les manquements aux règles du code de la route.

Toutefois, chez les femmes, la principale cause d'accidents est l'inattention : c'est le motif de plus de tiers des accidents corporels dont une femme était présumée responsable. Les erreurs de conduite, chez les femmes, sont responsables de 29 % d'accidents corporels.

La consommation d'alcool et/ou de stupéfiants intervient dans 21 % des accidents corporels mais dans seulement 8 % de ceux pour lesquels une femme était présumée responsable. Les conduites addictives sont régulièrement présentes dans les accidents causés par les hommes.

Les hommes paient donc un lourd tribut au risque routier, bien plus lourd que les femmes. Ces écarts persistants doivent inviter les hommes à s'interroger sur leur rapport à la conduite, à refuser de se soumettre aux stéréotypes de la masculinité en matière de conduite et de prise de risques sur la route. C'était d'ailleurs l'appel de la délégation à la sécurité routière lors de la campagne diffusée en février 2023 et janvier 2024 : « Soyez l'homme que vous voulez être mais soyez un homme vivant ».

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/soyez-lhomme-que-vous-voulez-etre-mais-soyez-un-homme-vivant>

Il est urgent, dans le domaine de la conduite, de libérer les hommes des attentes sociales qui les incitent à associer virilité et prise de risque et de saluer les femmes pour leur conduite plus apaisée.

Appelons chacune et chacun à la prudence sur nos routes !

